

## RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

### ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

*Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.*

---

**Marché n°2674H02AO  
MARCHE DE COMMUNICATION ET IMPRESSION  
POUR LA CCI HAUTE SAVOIE ET SON CENTRE DE  
FORMATION**

---

Date et heure limites de réception des offres :

**LUNDI 18 MAI 2026 à 12H00**

#### POUVOIR ADJUDICATEUR

**Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute Savoie**  
5 Rue du 27ème BCA  
CS 62072  
74011 ANNECY  
Site internet : <http://www.haute-savoie.cci.fr>  
Profil Acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>  
Cellule de la commande publique : [marches@haute-savoie.cci.fr](mailto:marches@haute-savoie.cci.fr)

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| 1 - Objet et étendue de la consultation.....                     | 3  |
| 1.1 - Objet.....   | 3  |
| 1.2 - Mode de passation .....                                    | 3  |
| 1.3 - Type et forme de contrat.....                              | 3  |
| 1.4 - Décomposition de la consultation .....                     | 4  |
| 1.5 - Nomenclature .....   | 4  |
| 1.6 - Réalisation de prestations similaires.....                 | 4  |
| 1.7 - Renouvellement .....                                       | 5  |
| 2 - Conditions de la consultation .....                          | 5  |
| 2.1 - Délai de validité des offres .....                         | 5  |
| 2.2 - Forme juridique du groupement .....                        | 5  |
| 2.3 - Variantes .....  | 5  |
| 2.4 - Développement durable .....                                | 5  |
| 3 - Conditions relatives au contrat.....                         | 5  |
| 3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution .....                | 5  |
| 3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement ..... | 5  |
| 3.3 - Confidentialité et mesures de sécurité .....               | 5  |
| 4 - Contenu du dossier de consultation .....                     | 6  |
| 5 - Présentation des candidatures et des offres .....            | 6  |
| 5.1 - Documents à produire.....                                  | 6  |
| 5.2 - Echantillons, maquettes ou prototypes .....                | 7  |
| 6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis .....               | 14 |
| 6.1 - Transmission électronique.....                             | 14 |
| 6.2 - Transmission sous support papier.....                      | 15 |
| 7 - Examen des candidatures et des offres .....                  | 15 |
| 7.1 - Sélection des candidatures .....                           | 15 |
| 7.2 - Attribution des accords-cadres .....                       | 15 |
| 7.3 - Suite à donner à la consultation .....                     | 18 |
| 7.4 - Dispositif de vigilance.....                               | 18 |
| 8 - Renseignements complémentaires .....                         | 18 |
| 8.1 - Adresses supplémentaires et points de contact.....         | 18 |
| 8.2 - Procédures de recours .....                                | 18 |

# **1 - Objet et étendue de la consultation**

## ***1.1 - Objet***

La présente consultation concerne un marché de communication et impression pour la CCI Haute-Savoie et son centre de formation

Les prestations attendues sont les suivantes :

|              |  |
|--------------|--|
| <b>Lot 1</b> | <b>Exécution graphique d'outils de communication pour la CCI Haute-Savoie et son centre de formation</b><br><br>Sur la base d'une charte graphique existante, brochure, plaquette, flyer, affiche, kakémono, insertion publicitaire, supports numériques.  |
| <b>Lot 2</b> | <b>Community management pour la CCI Haute-Savoie et son centre de formation</b><br><br>Rédaction et publication de contenus sur les réseaux sociaux et site internet de la CCI et son centre de formation : actualités, témoignages, communiqués de presse.  |
| <b>Lot 3</b> | <b>Réalisation de vidéos pour la CCI Haute-Savoie et son centre de formation</b><br><br>Captation d'images et son, montage de vidéos courtes de promotion, témoignages pour le site internet et les réseaux sociaux (avec sous titrage), réalisation de vidéos animées (motion-design) de la CCI et son centre de formation. |
| <b>Lot 4</b> | <b><u>Petit lot</u> : Réalisation de photos pour la CCI Haute-Savoie et son centre formation</b>   |
| <b>Lot 5</b> | <b>Prestations d'impression (Offset, numérique, pré-imprimés) et de façonnage pour la CCI Haute-Savoie et son centre formation</b>   |
| <b>Lot 6</b> | <b><u>Petit lot</u> : Prestation d'impression PLV et autres supports (panneaux, kakémons, banderoles, totems, grands formats) pour la CCI Haute-Savoie et son centre formation</b>   |

## ***1.2 - Mode de passation***

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

## ***1.3 - Type et forme de contrat***

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un ou plusieurs opérateurs économiques selon les lots.

### 1.4 - Décomposition de la consultation

Les prestations sont réparties en 6 Lot(s) :

| Lot(s) | Désignation  | Nombre d'attributaires | Montant maximum annuel €HT | Montant maximum sur 4 ans €HT |
|--------|--|------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| 1      | Exécution graphique d'outils de communication  | 3                      | 30 000 €                   | 120 000 €                     |
| 2      | Community Management   | 1                      | 20 000 €                   | 80 000 €                      |
| 3      | Réalisation de vidéos  | 2                      | 40 000 €                   | 160 000 €                     |
| 4      | Petit lot : Réalisation de photos  | 1                      | 5 000 €                    | 20 000 €                      |
| 5      | Prestations d'impression (Offset, numérique, pré-imprimés) et de façonnage   | 1                      | 17 000 €                   | 68 000 €                      |
| 6      | Petit lot : Prestation d'impression PLV et autres supports (panneaux, kakémonos, banderoles, totems, grands formats) | 1                      | 5 000 €                    | 20 000 €                      |

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

#### **Petit lot :**

Le ou les lots suivants seront passés selon une procédure distincte de la présente consultation, conformément aux dispositions de l'article L2122-1 du Code de la commande publique et du décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025 modifiant certains seuils relatifs aux marchés publics de fournitures et services dont la valeur est inférieure à 60 000 €HT.

Lot n°4 – Réalisation de photos

Lot n°6 – Prestations d'impression PLV et autres supports (panneaux, kakémonos, banderoles, totems, grands formats)

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

### 1.5 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

| Code principal | Description                                |
|----------------|--|
| 79822500-7     | Services de conception graphique           |
| 92312211-3     | Services d'agences de rédaction            |
| 92111220-0     | Production de vidéos publicitaires         |
| 79800000-2     | Services d'impression et services connexes |

### 1.6 - Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

### ***1.7 - Renouvellement***

Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations.

Le renouvellement est prévu 2 mois avant l'échéance de l'accord-cadre

## **2 - Conditions de la consultation**

### ***2.1 - Délai de validité des offres***

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### ***2.2 - Forme juridique du groupement***

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

### ***2.3 - Variantes***

Variantes facultatives à l'initiative du candidat : aucune variante n'est autorisée.

### ***2.4 - Développement durable***

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental et sociétal dont le détail est indiqué dans le CCP.

Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

## **3 - Conditions relatives au contrat**

### ***3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution***

La durée de la période initiale est fixée au CCP.

### ***3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement***

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

### ***3.3 - Confidentialité et mesures de sécurité***

Les candidats doivent respecter l'obligation de confidentialité et les mesures particulières de sécurité prévues pour l'exécution des prestations.

L'attention des candidats est particulièrement attirée sur les dispositions du Cahier des clauses administratives particulières qui énoncent les formalités à accomplir et les consignes à respecter du fait de ces obligations de confidentialité et de sécurité.

## **4 - Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC)
- L'acte d'engagement (ATTRI) et ses annexes
- Le cahier des clauses particulières (CCP)
- Cadre de réponse OBLIGATOIRE
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) et détail quantitatif estimatif (DQE)
- Document Unique de Candidature (DUC)

Il est remis gratuitement à chaque candidat.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **5 - Présentation des candidatures et des offres**

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

### ***5.1 - Documents à produire***

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

**Pièces de la candidature** telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

| Libellés  | A Renseigner                         |
|---|--------------------------------------|
| Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner | Document Unique de Candidature (DUC) |
| Le justificatif d'attribution par l'INSEE d'un numéro d'identification (SIRET...)                                   |                                      |

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

| Libellés  | A Renseigner                         |
|---|--------------------------------------|
| Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles | Document Unique de Candidature (DUC) |
| Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels   |                                      |

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

| Libellés   | A Renseigner                         |
|--|--------------------------------------|
| Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années  | Document Unique de Candidature (DUC) |
| Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat |                                      |
| Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat   |                                      |

**Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent le DUC (Document Unique de Candidature) joint à la présente consultation, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).**

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**Pièces de l'offre :**

| Libellés   | Signature |
|--|-----------|
| L'acte d'engagement (ATTRI) et ses annexes   | Oui       |
| Le bordereau des prix unitaires (BPU) et détail quantitatif estimatif (DQE) en version PDF et en version Excel             | Oui       |
| Le cadre de réponse OBLIGATOIRE  | Non       |
| La présentation de l'équipe dédiée au projet   | Non       |
| Le cas échéant, le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat | Non       |
| Echantillons dématérialisés par lot  | Non       |

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

### ***5.2 - Echantillons, maquettes ou prototypes***

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants les instructions ci-dessous :

## ECHANTILLONS LOT 1 : EXECUTION GRAPHIQUE D'OUTILS DE COMMUNICATION

### **DOCUMENTS EXECUTES LORS DE PRECEDENTES MISSIONS (dans les 3 dernières années)**

Afin d'apprécier les compétences et l'expérience des candidats, les éléments suivants devront être fournis dans l'offre :

- Un book de réalisations présentant des exemples de travaux graphiques réalisés par le candidat (plaquettes, affiches, flyers, supports numériques, etc.).
- Une liste de références clients, idéalement dans des domaines comparables.

Ces éléments permettront d'évaluer la qualité des réalisations graphiques, la diversité des projets menés ainsi que l'expérience du candidat dans la conception et l'exécution de supports de communication.

### **CAS PRATIQUE : Création d'une affiche institutionnelle**

Afin d'évaluer la capacité des candidats à comprendre un brief et à proposer une réponse graphique adaptée dans le respect d'une charte graphique existante, un cas pratique est demandé.

Le cas pratique devra être réalisé par la personne identifiée dans l'offre comme étant en charge de l'exécution des prestations. Cette personne devra être la même que celle amenée à intervenir pour la CCI Haute-Savoie dans le cadre du marché.

La CCI Haute-Savoie souhaite disposer d'un visuel institutionnel générique permettant de présenter son rôle et ses missions auprès des entreprises du territoire. Ce type de support est destiné à être utilisé lors d'événements, de salons professionnels, dans les locaux de la CCI ou dans le cadre d'actions de communication institutionnelle.

#### **Visuel N°1 :**

à partir des éléments fournis (logo et éléments de charte graphique), le candidat devra proposer la création d'une affiche institutionnelle présentant la CCI Haute-Savoie au format : A3

Le visuel devra valoriser l'image de la CCI Haute-Savoie et présenter de manière synthétique ses missions auprès des entreprises.

Texte à intégrer sur l'affiche :

Titre : « Développer votre entreprise avec la CCI Haute-Savoie »

Missions à faire apparaître :

- Création & reprise
- Numérique
- Commercial

- International
- Réglementation
- Développement durable

Le visuel devra également intégrer un QR code renvoyant vers le site internet de la CCI Haute-Savoie : <https://www.haute-savoie.cci.fr/>

### **Visuel N°2 :**

Déclinaison de ce visuel pour une publication sur LinkedIn

Le candidat devra proposer une adaptation du visuel au format adapté aux réseaux sociaux, en conservant la cohérence graphique et la lisibilité des informations.

### **Éléments fournis aux candidats**

La CCI Haute-Savoie met à disposition des candidats les éléments nécessaires à la réalisation du cas pratique (logo, charte graphique).

- Ces éléments sont accessibles à l'adresse suivante : <https://transfert.ra-cci.net/index.php/s/eVh1ueQud0psaWO>
- Lien vers la police de caractères (si nécessaire, mais non obligatoire) : <https://fonts.google.com/specimen/Fira+Sans>

### **Livrables attendus**

Les candidats devront fournir :

- le visuel de l'affiche au format PDF,
- la déclinaison du visuel au format LinkedIn,
- une courte note explicative présentant les choix graphiques réalisés.

Le temps consacré à ce cas pratique devra rester raisonnable et permettre d'évaluer la capacité du candidat à répondre à un brief graphique dans le respect d'une charte existante.

## **ECHANTILLONS LOT 2 : COMMUNITY MANAGEMENT**

### **DOCUMENTS EXECUTES LORS DE PRECEDENTES MISSIONS (dans les 3 dernières années)**

Afin d'apprécier les compétences et l'expérience des candidats, les éléments suivants devront être fournis dans l'offre :

- Un book ou portfolio de réalisations, présentant des exemples de contenus réalisés pour les réseaux sociaux (publications, carrousels, visuels, campagnes digitales, formats éditoriaux, etc.).
- Une liste de références clients, idéalement pour des prestations de community management, d'animation de réseaux sociaux ou de communication digitale, et si possible dans des domaines comparables.

Ces éléments permettront d'évaluer la qualité des contenus réalisés, la pertinence des formats proposés, ainsi que l'expérience du candidat dans la gestion et l'animation de comptes sur les réseaux sociaux.

## **CAS PRATIQUE :**

Afin d'apprécier les compétences rédactionnelles, créatives et stratégiques des candidats, il est demandé de réaliser un cas pratique au choix parmi les deux propositions suivantes.

Le cas pratique devra être réalisé par la personne identifiée dans l'offre comme étant en charge de l'exécution des prestations. Cette personne devra être la même que celle amenée à intervenir pour la CCI Haute-Savoie dans le cadre du marché.

Le candidat devra répondre à un seul des deux cas pratiques.

Afin de faciliter la réalisation du cas pratique, un lien comprenant la charte graphique et les logos de la CCI Haute-Savoie est mis à disposition des candidats ici : <https://transfert.ra-cci.net/index.php/s/eVh1ueQud0psaWO>

Ces éléments peuvent être utilisés pour la réalisation des propositions de visuels demandées.

### **Post °1 – Promotion d'un événement**

#### **Contexte**

La CCI Haute-Savoie organise un événement intitulé : « Bienvenue aux nouvelles entreprises » (<https://www.haute-savoie.cci.fr/evenement/bienvenue-aux-nouvelles-entreprises-1>).

Cet événement est destiné aux dirigeants ayant récemment créé ou repris une entreprise (moins de 3 ans).

Il vise à permettre aux nouveaux entrepreneurs du territoire de rencontrer les conseillers de la CCI, de bénéficier de conseils concrets et de développer leur réseau professionnel dans un cadre convivial autour d'un petit-déjeuner.

Au programme notamment :

- Rencontre avec les experts de la CCI
- Présentation des dispositifs d'accompagnement
- Témoignage d'un chef d'entreprise
- Échanges entre nouveaux dirigeants.

L'événement se déroule à la CCI Haute-Savoie à Annecy, le mardi 28 avril 2026 de 8h30 à 10h.

Objectif de communication : valoriser l'événement et inciter les nouveaux dirigeants à s'inscrire.

Les candidats devront proposer les éléments suivants :

#### **1. Rédaction d'un post LinkedIn**

Rédiger un post LinkedIn permettant de promouvoir l'événement.

Le post devra :

- Mettre en avant l'intérêt de l'événement pour les nouveaux entrepreneurs ;
- Adopter un ton professionnel et institutionnel ;
- Être adapté aux codes éditoriaux de LinkedIn ;
- Comporter une structure adaptée aux publications sur les réseaux sociaux.
- Respecter la ligne éditoriale CCI

## **2. Proposition de visuel**

Proposer une idée de visuel accompagnant la publication LinkedIn.

Le candidat devra :

- Fournir un exemple de visuel simple (ou maquette) adapté à LinkedIn.

## **3. Proposition d'un format complémentaire**

Proposer un contenu complémentaire adapté permettant de valoriser l'événement.

Exemples possibles :

- Carrousel LinkedIn / Facebook
- Courte vidéo témoignage
- Série de publications avant l'événement
- Publication « retour en images »

Le candidat devra expliquer brièvement l'intérêt du format proposé.

## **Post N°2 – Valorisation d'un témoignage d'entreprise**

### **Contexte**

La CCI Haute-Savoie accompagne les dirigeants d'entreprise dans leurs démarches de développement et de structuration de leur activité.

Dans ce cadre, la CCI Haute-Savoie valorise régulièrement des témoignages d'entreprises accompagnées, afin de partager des retours d'expérience concrets et inspirants auprès des dirigeants et futurs entrepreneurs.

La CCI Haute-Savoie a reçu le témoignage suivant d'une dirigeante ayant bénéficié d'un accompagnement sur le volet « commercial » : <https://www.haute-savoie.cci.fr/accellerer/commercial/btoc>

### **Témoignage**

#### **Description de l'entreprise**

Il s'agit d'une agence de décoration événementielle qui transforme les moments importants en expériences uniques, principalement pour les entreprises mais également pour les particuliers.

#### **Contexte et objectifs de la sollicitation**

La dirigeante faisait face à un besoin de structuration, de clarification de son positionnement et de développement commercial, après plusieurs mois d'investissement sans retour suffisant. Elle souhaitait bénéficier d'un regard extérieur afin de prendre du recul et avancer de manière plus stratégique dans le développement de son activité.

### **Résultats de l'accompagnement**

L'accompagnement lui a permis de poser un cadre clair à son activité, de mieux définir ses cibles et de réorganiser ses actions commerciales de façon plus cohérente. Elle a gagné en confiance et en efficacité dans ses démarches grâce à des outils concrets. Cet accompagnement l'a également aidée à mieux valoriser son offre et à se projeter plus sereinement dans le développement de son entreprise.

### **Accompagnement suivi**

Accompagnement individuel personnalisé proposé par la CCI Haute-Savoie, axé sur le développement commercial et le positionnement stratégique de l'entreprise.

### **Phrase clé**

« Un accompagnement bienveillant, humain et sur-mesure, qui m'a vraiment permis de reprendre les rênes de mon projet. »

### **3 mots pour qualifier l'accompagnement**

Stimulant – Structurant – Motivant

Les candidats devront proposer les éléments suivants :

#### **1. Rédaction d'un post LinkedIn**

À partir de ce témoignage, rédiger une publication LinkedIn permettant de valoriser l'accompagnement proposé par la CCI Haute-Savoie.

Le post devra :

- Mettre en avant l'expérience de la dirigeante ;
- Valoriser l'accompagnement proposé par la CCI Haute-Savoie ;
- Adopter un ton professionnel, informatif et institutionnel ;
- Être adapté aux codes éditoriaux de LinkedIn ;
- Respecter la ligne éditoriale CCI : Éviter un ton commercial, au profit d'une approche basée sur le partage d'expériences et la valorisation de l'entrepreneuriat.

#### **2. Proposition de visuel**

Proposer une idée de visuel accompagnant la publication LinkedIn.

Le candidat devra :

- Fournir un exemple de visuel simple (ou maquette) adapté à LinkedIn.

#### **3. Proposition d'un format complémentaire**

Le candidat devra proposer un format complémentaire adapté à LinkedIn permettant de valoriser ce témoignage.

Exemples possibles :

- Un carrousel présentant le parcours de la dirigeante ;
- Une courte vidéo témoignage ;
- Une série de publications valorisant l'accompagnement des entreprises par la CCI ;
- Un visuel citation mettant en avant une phrase clé du témoignage.

Le candidat devra expliquer brièvement le concept proposé, l'objectif du contenu ainsi que son intérêt pour la communication de la CCI Haute-Savoie sur LinkedIn.

### ECHANTILLONS LOT 3 : REALISATION DE VIDEOS

#### **DOCUMENTS EXECUTES LORS DE PRECEDENTES MISSIONS (dans les 3 dernières années)**

Afin d'évaluer l'expérience et les compétences des candidats, les éléments suivants devront être fournis dans l'offre :

- Des exemples de vidéos réalisées par le candidat, correspondant à des prestations similaires à celles attendues dans le cadre du présent marché (vidéos institutionnelles, témoignages, reportages événementiels, contenus destinés aux réseaux sociaux, etc.).
- Une liste de références clients, précisant la nature des prestations réalisées et, lorsque cela est possible, le nom des structures ou organismes pour lesquels les prestations ont été effectuées.

Ces éléments permettront d'apprécier la qualité des réalisations, la pertinence des formats proposés ainsi que l'expérience du candidat dans la réalisation de contenus vidéo comparables aux besoins de la CCI Haute-Savoie.

### ECHANTILLONS LOT 5: PRESTATIONS D'IMPRESSION (OFFSET, NUMERIQUE, PRE-IMPRIMES) ET DE FAÇONNAGE

#### **DOCUMENTS EXECUTES LORS DE PRECEDENTES MISSIONS (dans les 3 dernières années)**

Afin d'évaluer l'expérience et la capacité des candidats à réaliser les prestations d'impression et de façonnage prévues dans le cadre du présent marché, les éléments suivants devront être fournis dans l'offre:

- Des exemples de réalisations correspondant à des travaux d'impression similaires aux besoins de la CCI Haute-Savoie.
- Une présentation synthétique des moyens techniques et des équipements d'impression dont dispose le candidat.
- Le cas échéant, les certifications ou labels détenus par le candidat.

Ces éléments permettront d'apprécier la capacité du candidat à assurer des prestations d'impression conformes aux exigences du présent marché.

## 6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

### *6.1 - Transmission électronique*

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, **seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur**. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

Un service de dépôt "Attestation" permet au candidat de déposer en ligne son RIB, son KBIS, ses attestations d'assurance, sa liste nominative des travailleurs étrangers, son attestation de régularité fiscale et son attestation semestrielle sociale dans un coffre-fort sécurisé. L'ensemble des acheteurs utilisateurs de la plateforme auront accès à ces informations.

L'ensemble de ces services est fourni gratuitement au candidat.



**Pensez à anticiper votre dépôt 48 heures avant l'heure limite**

## 6.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

## 7 - Examen des candidatures et des offres

### 7.1 - Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

### 7.2 - Attribution des accords-cadres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour les lots N°1 et 2

| Critères  | Pondération   |
|---|---------------|
| <b>1-Prix des prestations</b>   | <b>30.0 %</b> |
| <b>2-Valeur technique</b>   | <b>60.0 %</b> |
| <i>2.1-Capacité de compréhension du contexte et des enjeux.<br/>Compréhension de l'environnement institutionnel et économique de la CCI.<br/>Identification des enjeux de communication.<br/>Capacité de conseil, qualité de service et savoir-faire appréciés au regard des documents exécutés lors de précédentes missions.</i> | <i>20.0 %</i> |
| <i>2.2- Qualité des livrables<br/>Qualité de production sur la base des cas pratiques demandés<br/>Pertinence des propositions créatives et/ou éditoriales<br/>Respect des contraintes</i>  | <i>20.0 %</i> |
| <i>2.3-Moyens humains et techniques mobilisés<br/>- Équipe dédiée - Sensibilité marketing et communication<br/>- Outils, logiciels et moyens techniques.<br/>- Capacité à utiliser les outils mis à disposition par la CCI</i>  | <i>15.0 %</i> |
| <i>2.4-Délais de prise en charge et d'exécution sur la base d'un retroplanning type<br/>Capacité à produire des contenus dans des délais courts en cas de demande urgente</i>   | <i>5%</i>     |

|  |                      |
|--|----------------------|
| <p><b>3 – Développement durable</b></p> <p><i>Performance environnementale dans l'organisation et la réalisation des prestations apprécié au regard du cadre de réponse :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Qualité des mesures mises en œuvre pour l'application des dispositions du CCP (article Développement durable).</i></li> <li>- <i>Dispositions que le candidat se propose de mettre en œuvre sur les aspects environnementaux.</i></li> <li>- <i>Engagements environnementaux en lien avec les prestations du marché</i></li> </ul> | <p><b>10.0 %</b></p> |
|--|----------------------|

**Pour le lot N° 3**

| Critères   | Pondération          |
|--|----------------------|
| <b>1-Prix des prestations</b>  | <b>30.0 %</b>        |
| <b>2-Valeur technique</b>  | <b>60.0 %</b>        |
| <p><i>2.1-Capacité de compréhension du contexte et des enjeux.</i><br/> <i>Compréhension de l'environnement institutionnel et économique de la CCI.</i><br/> <i>Identification des enjeux de communication.</i><br/> <i>Capacité de conseil, qualité de service et savoir-faire appréciés au regard des documents exécutés lors de précédentes missions.</i></p>   | <i>20.0 %</i>        |
| <p><i>2.2- Qualité des réalisations présentées</i><br/> <i>Pertinence des formats et des choix techniques</i></p>  | <i>20.0 %</i>        |
| <p><i>2.3 Moyens humains et techniques mobilisés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Équipe dédiée - Sensibilité marketing et communication</i></li> <li>- <i>Outils, logiciels et moyens techniques</i></li> <li>- <i>Capacité à utiliser les outils mis à disposition par la CCI</i></li> </ul>  | <i>15.0 %</i>        |
| <p><i>2.4-Délais de prise en charge et d'exécution sur la base d'un retroplanning type. Capacité à produire des contenus dans des délais très courts (moins de 24h)</i></p>  | <i>5.0 %</i>         |
| <p><b>3 – Développement durable</b></p> <p><i>Performance environnementale dans l'organisation et la réalisation des prestations apprécié au regard du cadre de réponse :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Qualité des mesures mises en œuvre pour l'application des dispositions du CCP (article Développement durable).</i></li> <li>- <i>Dispositions que le candidat se propose de mettre en œuvre sur les aspects environnementaux.</i></li> <li>- <i>Engagements environnementaux en lien avec les prestations du marché</i></li> </ul> | <p><b>10.0 %</b></p> |

Pour le lot N° 5

| Critères  | Pondération   |
|---|---------------|
| <b>1-Prix des prestations</b>   | <b>30.0 %</b> |
| <b>2-Valeur technique</b>   | <b>60.0 %</b> |
| <i>2.1-La qualité des travaux réalisés sur la base des échantillons fournis</i>   | <i>20.0 %</i> |
| <i>2.2-La qualité technique : procédés de fabrication, les techniques de façonnage et d'impression, gammes de papiers et enveloppes utilisées</i>   | <i>10.0 %</i> |
| <i>2.3-Organisation de la prestation, interlocuteurs dédiés au marché, capacité de conseil, disponibilité et réactivité, plan d'assurance qualité</i>   | <i>10.0 %</i> |
| <i>2.4-Délais de prise en charge du dossier, délai de fabrication à compter de l'envoi du BAT et délai de livraison<br/>Capacité à produire des contenus dans des délais courts en cas de demande urgente</i>   | <i>20.0 %</i> |
| <b>3 – Développement durable</b>  | <b>10.0 %</b> |
| <i>Performance environnementale dans l'organisation et la réalisation des prestations apprécié au regard du cadre de réponse :</i>  |               |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Qualité des mesures mises en œuvre pour l'application des dispositions du CCP (article 11 Développement durable).</i></li> <li>- <i>Dispositions que le candidat se propose de mettre en œuvre sur les aspects environnementaux.</i></li> <li>- <i>Engagements environnementaux en lien avec les prestations du marché</i></li> </ul> |               |

Le critère "Prix des prestations" sera analysé de façon proportionnelle entre les candidats sur la base de l'offre financière. 30 points seront attribués au candidat dont l'offre de prix est la moins disante. La note pour les autres offres est calculée ainsi :

**Note = 30 x Prix de l'offre la moins disante/Prix de l'offre.**

L'analyse des offres et leur notation sera effectuée principalement sur la base du cadre de réponse. Les autres critères et sous-critères, qu'ils soient détaillés ou non, seront notés à partir du barème suivant :

- 0% de la note : absence d'information par le candidat.
- 20% de la note : réponse insatisfaisante
- 40% de la note : réponse peu satisfaisante
- 60% de la note : réponse satisfaisante
- 80% de la note : réponse très satisfaisante
- 100% de la note : réponse excellente

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

### ***7.3 - Suite à donner à la consultation***

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

### ***7.4 – Dispositif de vigilance***

Dépôt des certificats et attestations sur la plateforme **APROVALL (Ex-E-ATTESTATIONS)** :

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations mentionnés aux articles R2143-7, R2143-8 et R2143-9 du Code de la Commande Publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

L'attributaire devra déposer ses documents sur la plateforme APROVALL mise à disposition gratuitement par la CCI à l'adresse suivante : <https://declarants.e-attestations.com>.

Si le candidat a présenté des sous-traitants dans son offre admis au paiement direct, les sous-traitants devront également déposer leurs documents sur la plateforme **APROVALL**, dans le même délai.

L'attributaire et ses sous-traitants recevront un email d'invitation pour se connecter sur **APROVALL**, depuis l'adresse [account@e-attestations.com](mailto:account@e-attestations.com). Il convient donc de prendre préalablement toutes les mesures nécessaires pour garantir sa bonne réception.

## **8 - Renseignements complémentaires**

### ***8.1 - Adresses supplémentaires et points de contact***

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

### ***8.2 - Procédures de recours***

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Grenoble

2 Place de Verdun

38022 GRENOBLE

Tél : 04 76 42 90 00

Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.